

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre 2023 à 18H30

N°DCM2023.09.27/01

Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal - 3ème étage

Président : M. Pierrick DUCIMETIERE, Maire de LA ROCHE-SUR-FORON

Secrétaire de séance : M. Thierry Alain BETHAZ

Rapporteur : M. Pierrick DUCIMETIERE

Conseillers en exercice : trente-trois.

Présents : Pierrick DUCIMETIERE, Sandrine BERGUERRE BUISSON, Claude THABUIS, Sylvie SERMONDADAZ, Thierry Alain BETHAZ, Saïda HADDOUR, Marc LOCATELLI, Corinne FAVRE-ROCHEX, Théo LOMBARD, Laurence POTIER GABRION, Jean-Pierre GENIN, Sylvie CHARNAUD, Isabelle BELIN REGARD, Martine HOSSELIN THIEBAUD, Catherine COLLOMB, Patrick TOURNIER, Zekai YAVUZES, Pascal MEYNENT, Nadège CHATEL, Patrice JUPILLE, Christelle ITNAC, Sébastien COTTET, Sonia MOKEDDEM, Yves MINO, Benoît CHAMBOURDON, Marie FISCHER, Nicolas ORSIER, Jean-François VILLER, Nicole RANNARD, Patrice CONTAT, Virginie DANG VAN SUNG, Michel LANGLET

Excusés avec procuration : Jean-Michel REBET (Procuration à Pierrick DUCIMETIERE)

Conseillers votants : trente-trois.

Objet : Modification de la composition des commissions communales

L'article L.2121-22 du CGCT dispose que le Conseil municipal peut former au cours de chaque séance des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le Maire qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délais sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Par délibération n°DCM2022.07.06/01 en date du 6 juillet 2022, le conseil municipal a approuvé la création des commissions municipales, ainsi que leur composition (10 membres par commissions), selon le principe de la représentation proportionnelle.

Par délibération n°DCM2022.11.30/03 en date du 30 novembre 2023, le conseil municipal a approuvé, à la demande du groupe « LA ROCHE AUTREMENT », pour des raisons organisationnelles, la modification des commissions « Participation citoyenne, vie des quartiers et lien intergénérationnel » et « Développement du potentiel sportif ».

Aujourd'hui, pour des raisons fonctionnelles et organisationnelles, il convient de scinder la commission « Urbanisme, habitat et mobilités », en deux commissions distinctes à savoir « Urbanisme et Habitat » et « Mobilité ». En effet, la commission lorsqu'elle traite des sujets d'urbanisme se réunit tous les mois. Les points relatifs à la mobilité ne suivent pas forcément la même cadence. Cela permet également de revoir la composition des deux commissions à venir.

Conformément à la délibération du 6 juillet 2022, l'attribution de l'examen des demandes de subventions pour la rénovation du centre ancien de La Roche-sur-Foron, sera conservée par la commission « Urbanisme et habitat ».

Enfin, suite à la démission de Madame Jehanne DE GRASSET, remplacée par Monsieur Jean-François VILLER, il convient de mettre à jour la composition des commissions.

Par ailleurs, Monsieur Jean-Michel REBET a souhaité laissé son siège à la commission « Ambition écologique, protection du patrimoine naturel, agriculture et alimentation ». Monsieur Zekai YAVUZES est proposé pour le remplacer.

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la délibération n°DCM2022.07.06/01 en date du 6 juillet 2022,

Vu la délibération n°DCM2022.11.30/03 en date du 30 novembre 2023

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** la dissolution de la commission « Urbanisme, habitat et mobilité » ;
- **APPROUVE** la création des commissions « Urbanisme et habitat » et « Mobilité » ;
- **PREND ACTE** de la liste des nouvelles commissions communales :
 - Finances et évaluation des politiques publiques
 - Commerce, tourisme et attractivité du centre-ville
 - Urbanisme et habitat
 - Cadre de vie
 - Ambition écologique, protection du patrimoine naturel, agriculture et alimentation
 - Vie associative, manifestations, protocole et jumelages
 - Culture
 - Santé, prévention et vivre bien
 - Scolarité, éducation et jeunesse
 - Développement du potentiel sportif
 - Participation citoyenne, vie des quartiers et lien intergénérationnel
 - Egalité femme/homme, lutte contre les discriminations et citoyenneté
 - Mobilité
- **APPROUVE** le remplacement de Jehanne DE GRASSET, par Monsieur Jean-François VILLER, dans l'ensemble des commissions concernées ;
- **APPROUVE** le remplacement de Monsieur Jean-Michel REBET, par Monsieur Zekai YAVUZES, à la commission « Ambition écologique, protection du patrimoine naturel, agriculture et alimentation »

Il est ensuite procédé à l'élection des membres des deux nouvelles commissions soit par vote à bulletin secret, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, soit si le Conseil Municipal le décide à l'unanimité par vote à main levée.

A l'unanimité les conseillers municipaux accepte le vote à main levée.

SONT ELUS AUX DEUX NOUVELLES COMMISSIONS MUNICIPALES A L'UNANIMITE :

« **Urbanisme et Habitat** » : Sylvie SERMONDADAZ, Théo LOMBARD, Thierry BETHAZ, Laurence POTTIER-GABRION, Corinne FAVRE-ROCHEX, Martine HOSSELIN, Benoît CHAMBOURDON, Nicolas ORSIER, Patrice CONTAT, Nicole RANNARD.

« **Mobilité** » : Sylvie SERMONDADAZ, Sebastien COTTET, Christelle ITNAC, Théo LOMBARD, Zekai YAVUZES, Jean-Pierre GENIN, Nicolas ORSIER, Benoît CHAMBOURDON, Nicole RANNARD, Patrice CONTAT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **PREND ACTE** de la composition des commissions communales à compter du caractère exécutoire de la présente délibération :

Finances et évaluation des politiques publiques		Commerce, tourisme et attractivité du centre-ville	
1	Claude THABUIS	1	Isabelle BELIN REGARD
2	Théo LOMBARD	2	Claude THABUIS
3	Thierry BETHAZ	3	Théo LOMBARD
4	Isabelle BELIN REGARD	4	Sylvie CHARNAUD
5	Pascal MEYNENT	5	Martine HOSSELIN
6	Sylvie SERMONDADAZ	6	Pascal MEYNENT
7	Benoît CHAMBOURDON	7	Jean-François VILLER
8	Nicolas ORSIER	8	Yves MINO
9	Patrice CONTAT	9	Patrice CONTAT
10	Michel LANGLET	10	Michel LANGLET

Urbanisme et habitat		Cadre de vie	
1	Sylvie SERMONDADAZ	1	Jean-Pierre GENIN
2	Théo LOMBARD	2	Sylvie SERMONDADAZ
3	Thierry BETHAZ	3	Sébastien COTTET
4	Laurence POTTIER-GABRION	4	Jean-Michel REBET
5	Corinne FAVRE-ROCHEX	5	Zekai YAVUZES
6	Martine HOSSELIN	6	Christelle ITNAC
7	Benoît CHAMBOURDON	7	Nicolas ORSIER
8	Nicolas ORSIER	8	Marie FISCHER
9	Patrice CONTAT	9	Nicole RANNARD
10	Nicole RANNARD	10	Michel LANGLET
Ambition écologique, protection du patrimoine naturel, agriculture et alimentation		Vie associative, manifestations, protocole et jumelages	
1	Sébastien COTTET	1	Thierry BETHAZ
2	Théo LOMBARD	2	Patrick TOURNIER
3	Sylvie SERMONDADAZ	3	Sylvie CHARNAUD
4	Catherine COLOOMB	4	Jean-Michel REBET
5	Jean-Pierre GENIN	5	Nadège CHATEL
6	Zekai YAVUZES	6	Marc LOCATELLI
7	Benoît CHAMBOURDON	7	Jean-François VILLER
8	Nicolas ORSIER	8	Marie FISCHER
9	Patrice CONTAT	9	Nicole RANNARD
10	Nicole RANNARD	10	Virginie DANG VAN SUNG
Culture		Santé, prévention et vivre bien	
1	Nadège CHATEL	1	Marc LOCATELLI
2	Sandrine BUISSON	2	Sonia MOKEDDEM
3	Sylvie CHARNAUD	3	Patrice JUPILLE
4	Thierry BETHAZ	4	Laurence POTIER GABRION
5	Jean-Michel REBET	5	Martine HOSSELIN
6	Saida HADDOUR	6	Jean-Pierre GENIN
7	Jehanne DE GRASSET	7	Marie FISCHER
8	Yves MINO	8	Nicolas ORSIER
9	Virginie DANG VAN SUNG	9	Nicole RANNARD
10	Michel LANGLET	10	Michel LANGLET
Scolarité, éducation et jeunesse		Développement du potentiel sportif	
1	Corinne FAVRE ROCHEX	1	Théo LOMBARD
2	Laurence POTIER GABRION	2	Corinne FAVRE ROCHEX
3	Sonia MOKEDDEM	3	Patrick TOURNIER
4	Patrick TOURNIER	4	Laurence POTIER
5	Catherine COLLOMB	5	Pascal MEYNENT
6	Jean-Michel REBET	6	Saida HADDOUR
7	Jean-François VILLER	7	Jean-François VILLER
8	Benoît CHAMBOURDON	8	Nicolas ORSIER
9	Virginie DANG VAN SUNG	9	Patrice CONTAT
10	Michel LANGLET	10	Virginie DANG VAN SUNG
Participation citoyenne, vie des quartiers et lien intergénérationnel		Egalité femme/homme, lutte contre les discriminations et citoyenneté	
1	Laurence POTIER GABRION	1	Sandrine BERGUERRE BUISSON
2	Christelle ITNAC	2	Nadège CHATEL
3	Nadège CHATEL	3	Jean Pierre GENIN
4	Jean-Michel REBET	4	Sonia MOKEDDEM

5	Sonia MOKEDDEM	5	Catherine COLLOMB
6	Zekai YAVUZES	6	Zekai YAVUZES
7	Yves MINO	7	Yves MINO
8	Marie FISCHER	8	Marie FISCHER
9	Nicole RANNARD	9	Patrice CONTAT
10	Virginie DANG VAN SUNG	10	Virginie DANG VAN SUNG

Mobilité

1	Sylvie SERMONDADAZ
2	Sebastien COTTET
3	Christelle ITNAC
4	Théo LOMBARD
5	Zekaï YAVUZES
6	Jean-Pierre GENIN
7	Nicolas ORSIER
8	Benoît CHAMBOURDON
9	Nicole RANNARD
10	Patrice CONTAT

Le Maire de La Roche Sur Foron
Certifie que la publication prévue
aux art. L. 2121-31 et R. 2131-1
du Code Général des Collectivités Territoriales
a été effectuée le 3 octobre 2023
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 27 septembre 2023

Le Secrétaire de séance
Thierry Alain BETHAZ

Le Maire,
Pierrick DUCIMETIERE

